

RCS : ROANNE

Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00053

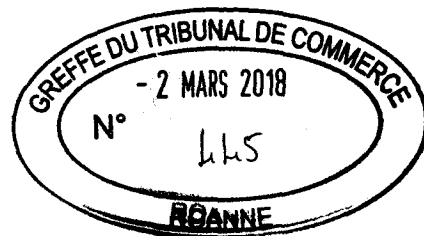
Numéro SIREN : 407 180 538

Nom ou dénomination : EXCO HESIO

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2018 sous le numéro de dépôt 445

SAS EXCO HESIO

4 Place,du champ de foire  
CS 80193  
42300 ROANNE



## COMPTES ANNUELS AU 31 AOUT 2017

COPIE CERTIFIQUE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke.

**EXCO HESIO**

4 Place du Champ de Foire  
BP 193  
42300 ROANNE  
04.77.44.83.70

Désignation de l'entreprise : <b>SAS EXCO HESIO</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>12</b>		
Adresse de l'entreprise <b>4 Place du champ de foire</b>		42300 ROANNE		
Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>				
Numéro SIRET* <b>4 0 7 1 8 0 5 3 8 0 0 1 7 2</b>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <b>13 10 8 2 0 1 7</b>		
		N-1 <b>13 10 8 2 0 1 6</b>		
		<b>Brut</b>	<b>Amortissements, provisions</b>	
		<b>1</b>	<b>2</b>	
		<b>Net</b>	<b>Net</b>	
		<b>3</b>	<b>4</b>	
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		<b>AA</b>		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement *	<b>AB</b>	<b>AC</b>	
	Frais de développement *	<b>CX</b>	<b>CQ</b>	
	Concessions, brevets et droits similaires	<b>AF</b>	<b>AG</b>	
	Fonds commercial (1)	<b>AH</b>	<b>AI</b>	
	Autres immobilisations incorporelles	<b>AJ</b>	<b>AK</b>	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	<b>AL</b>	<b>AM</b>	
	Terrains	<b>AN</b>	<b>AO</b>	
	Constructions	<b>AP</b>	<b>AQ</b>	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	<b>AR</b>	<b>AS</b>	
	Autres immobilisations corporelles	<b>AT</b>	<b>AU</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Immobilisations en cours	<b>AV</b>	<b>AW</b>	
	Avances et acomptes	<b>AX</b>	<b>AY</b>	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	<b>CS</b>	<b>CT</b>	
	Autres participations	<b>CU</b>	<b>CV</b>	
	Créances rattachées à des participations	<b>BB</b>	<b>BC</b>	
	Autres titres immobilisés	<b>BD</b>	<b>BE</b>	
	Prêts	<b>BF</b>	<b>BG</b>	
	Autres immobilisations financières*	<b>BH</b>	<b>BI</b>	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>BK</b>	
	<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Matières premières, approvisionnements	<b>BL</b>	<b>BM</b>
En cours de production de biens		<b>BN</b>	<b>BO</b>	
En cours de production de services		<b>BP</b>	<b>BQ</b>	
Produits intermédiaires et finis		<b>BR</b>	<b>BS</b>	
Marchandises		<b>BT</b>	<b>BU</b>	
Avances et acomptes versés sur commandes		<b>BV</b>	<b>BW</b>	
Clients et comptes rattachés (3)*		<b>BX</b>	<b>BY</b>	
Autres créances (3)		<b>BZ</b>	<b>CA</b>	
Capital souscrit et appelé, non versé		<b>CB</b>	<b>CC</b>	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)		<b>CD</b>	<b>CE</b>	
<b>STOCKS *</b>	Disponibilités	<b>CF</b>	<b>CG</b>	
	Charges constatées d'avance (3)*	<b>CH</b>	<b>CI</b>	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	<b>CW</b>		
	Primes de remboursement des obligations (V)	<b>CM</b>		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	<b>CN</b>		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>IA</b>	
	Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	<b>CP</b>	<b>CR</b>
	Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : <u>SAS EXCO HESIO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1...0.94...22.0.....)	DA	1 094 220	1 094 220	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 091 780	1 091 780	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	89 937	76 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	775 895	772 585	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	304 286	268 748	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	3 356 119	3 303 833	
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	57 000	88 600	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	57 000	88 600	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	303 200	447 595	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	19 111	18 764	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	235 133	269 642	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 584 897	1 671 557	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	26 160	20 242	
<b>Compte régul.</b>	Produits constatés d'avance (4)	EB	641 805	541 805	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 810 306	2 969 605		
<b>Ecarts de conversion passif * (V)</b>	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	6 223 425	6 362 038		
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 653 373	2 654 439		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 036	1 041		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS EXCO HESIO

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	705	FB	FC	705		
	Production vendue	} biens*	FD		FE	FF		
			} services*	FG	8 227 208	FH	FI	8 227 208
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		8 227 913	FK	FL	8 227 913	8 072 166
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	5 146	2 118	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	268 273	170 104	
	Autres produits (1) (11)				FQ	22 936	413	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	8 524 268	8 244 801	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	82 312	60 626	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(888)	727	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	3 224 077	3 203 845	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	186 497	157 523	
	Salaires et traitements*				FY	3 166 311	3 061 550	
	Charges sociales (10)				FZ	1 257 533	1 208 716	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*	GA	99 949	103 933	
				- dotations aux provisions	GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	71 408	137 928			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
	Autres charges (12)				GE	142 321	35 067	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	8 229 520	7 969 915	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	294 747	274 887		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	14	41	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	14	41		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	9 007	14 767	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	9 007	14 767		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	(8 994)	(14 726)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	285 754	260 161		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS EXCO HESIO

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	23 436		107	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	31 600			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	55 036		107	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	44 546			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 373		971	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			30 000	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	46 919		30 971	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	8 116		(30 864)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	101 530		102 778	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(111 946)		(142 229)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	8 579 317		8 244 949	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	8 275 031		7 976 201	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	304 286		268 748	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	90 889		91 878	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf état annexe			46 919	55 036		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

QUADRATUS informatique

## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 223 425.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 227 912.53 Euros et dégageant un bénéfice de 304 286.05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait caractéristique n'est intervenu.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Informations relatives au CICE**

Le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) a été comptabilisé au titre de l'année au crédit du compte IS pour un montant de 177 117 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

### L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 143 706 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	62 935
- recrutement :	47 960
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	32 811
Total	143 706

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			20 887
Installations générales agencements aménagements des constructions	119 047		5 500
Installations générales agencements aménagements divers	514 699		2 252
Matériel de transport	49 984		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	638 355		70 145
Immobilisations corporelles en cours			1 300
TOTAL	1 322 085		79 196
Autres participations	8 200		
Autres titres immobilisés	370		0
Prêts, autres immobilisations financières	38 920		654
TOTAL	47 490		654
TOTAL GENERAL	4 223 582		100 737

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 874 894	2 874 894
Installations générales agencements aménagements constr.			124 547	124 547
Installations générales agencements aménagements divers			516 951	516 951
Matériel de transport		11 744	38 240	38 240
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			708 500	708 500
Immobilisations corporelles en cours			1 300	1 300
TOTAL		11 744	1 389 537	1 389 537
Autres participations			8 200	8 200
Autres titres immobilisés			370	370
Prêts, autres immobilisations financières			39 574	39 574
TOTAL			48 144	48 144
TOTAL GENERAL		11 744	4 312 575	4 312 575

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	221 710	20 547		242 257
Installations générales agencements aménagements constr.	116 523	1 296		117 819
Installations générales agencements aménagements divers	342 634	29 092		371 726
Matériel de transport	39 340	2 628	9 371	32 597
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	555 468	46 385		601 854
TOTAL	1 053 964	79 402	9 371	1 123 995
TOTAL GENERAL	1 275 674	99 949	9 371	1 366 252

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	20 209	338			
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 296				
Instal.générales agenc.aménag.divers	29 092				
Matériel de transport	2 628				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 229	36 157			
TOTAL	43 245	36 157			
TOTAL GENERAL	63 454	36 495			

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	88 600		31 600		57 000
<b>TOTAL</b>	<b>88 600</b>		<b>31 600</b>		<b>57 000</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	542 542	71 408	177 384		436 567
<b>TOTAL</b>	<b>542 542</b>	<b>71 408</b>	<b>177 384</b>		<b>436 567</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>631 142</b>	<b>71 408</b>	<b>208 984</b>		<b>493 567</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles</b>		<b>71 408</b>	<b>177 384</b>		<b>31 600</b>

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	39 574	39 574	
Clients douteux ou litigieux	598 173	598 173	
Autres créances clients	1 922 671	1 922 671	
Personnel et comptes rattachés	250	250	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 152	24 152	
Taxe sur la valeur ajoutée	34 083	34 083	
Groupe et associés	240 237	240 237	
Débiteurs divers	2 351	2 351	
Charges constatées d'avance	86 629	86 629	
<b>TOTAL</b>	<b>2 948 120</b>	<b>2 948 120</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 382	1 382		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	301 839	144 885	156 955	
Fournisseurs et comptes rattachés	235 133	235 133		
Personnel et comptes rattachés	640 643	640 643		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	383 383	383 383		
Taxe sur la valeur ajoutée	501 032	501 032		
Autres impôts taxes et assimilés	59 838	59 838		
Groupe et associés	19 111	19 111		
Autres dettes	26 160	26 160		
Produits constatés d'avance	641 805	641 805		
<b>TOTAL</b>	<b>2 810 327</b>	<b>2 653 373</b>	<b>156 955</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	155 168			

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
SARL EC CONSULTANTS	6.0000	181 454			181 454
DIVERS	6.0000	916			916

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	886 072		63 676	949 748	
Fond commercial CT	222 000			222 000	
Fond commercial PARAY			501 527	501 527	
Total	1 108 072		565 203	1 673 275	

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Immobilisations incorporelles logiciels	19 901	100.00
Immobilisations incorporelles logiciels	114 840	33.33

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10
Installations techniques	Linéaire	5 à 10
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5
Matériel de bureau	Linéaire et Dégressif	3 à 5
Mobilier	Linéaire	5 à 10

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 426
Autres créances	25 232
<b>Total</b>	<b>33 658</b>

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 382
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 113
Dettes fiscales et sociales	725 056
Autres dettes	4 022
<b>Total</b>	<b>871 573</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		86 629
Total		86 629
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		542 000
Total		542 000

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Sans objet.

#### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

#### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 744
Intérêts non courus sur emprunts	3 744	
Total (1)		3 744

#### Engagements reçus

Sans objet

## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

### **Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

### **Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Une estimation de la valeur actuelle des engagements de départ en retraite de la Société vis à vis de l'ensemble de son personnel a été effectuée à la date de clôture de l'exercice.

Basée sur la rémunération moyenne du personnel, sur l'âge moyen, sur l'ancienneté moyenne actuelle et celle supposée lors du départ en retraite, sur les droits à indemnités acquis à cette date en fonction de la convention collective en vigueur, après application de coefficients venant de tables statistiques générales, il apparaît que ce montant est de 433 741 €.

Un contrat d'assurance indemnités de fin de carrière a été souscrit avec effet au 01.09.2000 et un deuxième contrat a été intégré lors de la fusion absorption avec effet rétroactif au 01.09.2015.

Le capital constitué à ce titre et qui s'élève à 199 784 € au 31/08/2017 couvre les futurs départs à la retraite des cinq prochaines années.



**EXCO HESIO**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 094 220 €**  
**Siège social : 4 place du Champ de Foire – 42300 ROANNE**  
**\*\*\***  
**407 180 538 RCS ROANNE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 25 JANVIER 2018**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2017**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 304 286,05 € de la manière suivante :

- à la « **Réserve légale** », pour la doter partiellement, la somme de : ..... 15 214,30 €
- à titre de **dividendes** aux associés, la somme de : ..... 249 846,90 €  
soit 1,37 € par action
- le surplus, au poste « **Autres réserves** », soit la somme de : ..... 39 224,85 €

TOTAL :----- 304 286,05 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Les associés sont informés que les revenus mobiliers perçus à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2018** par des personnes physiques résidant fiscalement en France sont soumis, de plein droit, à un **Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU)**. Il s'agit d'un impôt sur le revenu au taux forfaitaire de 12,8 %, majoré des prélèvements sociaux, au taux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 % (CGI, art. 200 A, 1-A-1<sup>o</sup> nouv., art. 200 A, 1-A-2<sup>o</sup> nouv.). Dans cette hypothèse, l'abattement de 40% n'est plus applicable.

Les contribuables peuvent opter, chaque année, pour l'imposition de l'ensemble des revenus précités selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, majoré des prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 2). Dans un tel cas, l'imposition a lieu pour les revenus mobiliers, après un abattement de 40 % et la CSG est déductible à hauteur de 6,8 points. **Nous vous précisons que cette option annuelle est irrévocable et globale en ce qu'elle porte sur l'ensemble des revenus entrant dans le champ d'application du PFU.**

Cette option annuelle, devra être exercée lors de la déclaration d'ensemble des revenus souscrite par le contribuable l'année suivant celle au cours de laquelle ces revenus ont été perçus ou réalisées (N+1), et au plus tard avant l'expiration de la date limite de déclaration.

L'année de leur versement :

- les dividendes sont, dans les mêmes conditions que précédemment, soumis à un prélèvement forfaitaire non libératoire qui est renommé Prélèvement Forfaitaire Obligatoire (PFO), qui est perçu à titre d'acompte d'impôt sur le revenu,
- le taux du PFO, qui était antérieurement fixé à 21% pour les dividendes est désormais fixé à un taux unique de 12,8%,

- les prélèvements sociaux continueront d'être prélevés à la source : le taux global d'imposition passe de 15,5% à 17,2%.

L'année suivant celle de leur versement, les revenus seront soumis à l'impôt sur le revenu (PFU ou, sur option, barème progressif) sous déduction de l'impôt déjà prélevé à la source l'année précédent.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

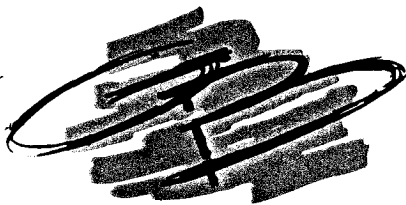
- Exercice clos le 31 août 2016 : 252 000 €, soit 1,38 € par action
  - . dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 1 266 €
  - . dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 250 734 €
- Exercice clos le 31 août 2015 : 170 000 €, soit 0,93 € par action
  - . dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 671 €
  - . dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 169 329 €
- Exercice clos le 31 août 2014 : 61 200 €, soit 0,48 € par action
  - . dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 345,60 €
  - . dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 60 854,40 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

#### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 janvier 2018**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président



**BLANC et ASSOCIÉS**  
AUDIT

**Jean-Sébastien BLANC**  
Commissaire aux comptes  
*Membre de la Compagnie Régionale de Lyon*  
Expert comptable  
*Inscrit au tableau de l'ordre - Région Rhône-Alpes*

**EXCO HESIO**

4 Place du Champ de Foire  
42300 ROANNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31/08/2017**

**BLANC ET ASSOCIÉS AUDIT**  
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRE AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE LYON  
SARL A ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 50 000 Euros - RCS ROANNE 484 798 533  
B.P. 262 - 6 RUE GILBERTÈS - 42301 ROANNE CEDEX  
TÉL. 04 77 72 91 11 - TÉLÉCOPIE 04 77 70 38 75 - E.mail : [contact@fba.fr](mailto:contact@fba.fr)

# **EXCO HESIO**

**SAS au capital de 1.094.220 euros**  
4 Place du Champ de Foire – 42300 ROANNE  
407 180 538 RCS ROANNE

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/08/2017

A l'assemblée générale de la société EXCO HESIO,

### **Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXCO HESIO relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

---

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas toutes mentionnées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Roanne,  
Le 8 Janvier 2018

Pour BLANC & ASSOCIES AUDIT  
**Jean-Sébastien BLANC**

**BLANC ET ASSOCIES AUDIT SARL**  
7 rue Gilbertès - BP 262  
42301 ROANNE CEDEX  
Tél. 04 77 72 91 11 - Fax 04 77 70 38 75  
RCS ROANNE 484 796 533

**Commissaire aux Comptes**

**DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société ou association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.